

# Vie des entreprises/Sogara

## Beaucoup de records battus en sept ans



Photo : Julie Nguimbi

Le directeur général de la Sogara, Pierre Reteno Ndiaye a salué la performance "historique" de son entreprise dans le traitement du brut.



Photo : Julie Nguimbi

Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, décorant un employé méritant...



Photo : Julie Nguimbi

...et posant ici avec deux autres salariés honorés.

pour vos collègues le guide de leur action pour donner le meilleur d'eux-mêmes et

tirer notre société vers le haut. Les médailles que vous recevez sont le témoi-

gnage de votre loyauté et fidélité à la Sogara, de la persévérance et l'abnégation

dont vous avez fait montre tout au long de votre carrière».

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

L'entreprise, selon son directeur général, Pierre Reteno Ndiaye, qui s'exprimait à l'occasion de la remise des médailles du travail et d'ancienneté, a franchi la barre de 900 000 tonnes de brut traitées en 2010, 2012, 2014 pour atteindre cette année le million de tonnes. Une performance historique en 49 ans d'existence de la raffinerie.

LA Société gabonaise de raffinage (Sogara), selon son directeur général, Pierre Reteno Ndiaye, qui s'exprimait à l'occasion de la cérémonie de remise des médailles du travail et d'ancienneté à ses collaborateurs méritants, continue d'enregistrer des performances appréciables. Il a commenté ainsi la performance réalisée par sa société en l'espace de sept ans: « nous avons battu des records de traitement.»

En effet, a soutenu l'orateur, en présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, Sogara, après 49 ans d'existence, a franchi la barre de 900 000 tonnes de brut traitées en 2010, 2012, 2014 pour atteindre cette année le million de tonnes. Cette performance "historique" s'accompagne, a-t-il appuyé, de « très bons résultats en HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement, nldr), témoignage d'une plus grande maîtrise de (notre) outil de production et des risques qui y sont associés.»

Ces succès, a poursuivi Pierre Reteno Ndiaye, ne doivent pas néanmoins faire oublier à son équipe les difficultés à venir, liées à l'environnement international, fait de baisse du

cours du baril de pétrole et, partant, de leur produit-phare, le Résidu atmosphérique (RAT), qui représente aujourd'hui 56% de la production de l'entreprise; de la contraction du marché pétrolier national et des changements intervenus dans l'industrie pétrolière "aval" au Gabon.

En effet, un nouvel acteur a fait son apparition, faisant perdre à la Sogara son monopole d'importation des produits pétroliers et 35% de son chiffre d'affaires. « La suppression du soutien au raffinage depuis janvier 2016 vient obérer notre trésorerie, déjà fragilisée par le ralentissement de la demande nationale en produits pétroliers et mévente de notre RAT», a souligné l'orateur. Il a estimé, au regard de cette réalité, que 2017 sera une année de challenges à relever à tout prix, au risque d'hypothéquer de façon "significative", l'avenir de la société. Il s'agit tout d'abord, selon le DG de la Sogara, de la réussite de l'arrêt quinquennal de juin/juillet, qui permettra de faire une maintenance profonde de la raffinerie et de la préparer à traiter de nouveaux brut à forte valeur ajoutée. Ensuite, d'améliorer la valorisation de (nos) produits et leur rendement en les rapprochant de la demande du marché national. Enfin, de la réduction des coûts de fonctionnement pour les rendre compatibles avec le niveau de ressources.

Mais Pierre Reteno Ndiaye demeure confiant: « Nul doute qu'ensemble, nous saurons relever tous ces défis, passage obligé pour le renouveau de la Sogara», a-t-il déclaré, formulant l'espoir, en se retournant vers les récipiendaires, que « votre exemple sera

REPUBLIQUE GABONAISE  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT  
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE  
SECRETARIAT PERMANENT  
**PROJET D'ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES**  
**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/02-2016/**  
**No. De référence : 02**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT ELECTRICIEN (SPECIALISTE EN ELECTRIFICATION RURALE)**

La politique générale du Gouvernement gabonais est actuellement basée sur un document d'orientation dit "Plan Stratégique Gabon Emergent" (PSGE). En matière de lutte contre la pauvreté, les actions du Gouvernement s'appuient également sur le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Conformément à ces documents, le gouvernement s'est assigné une double tâche en matière d'énergie et d'hydraulique : l'atteinte d'un taux global d'électrification rurale de 80% à l'horizon 2025 contre 15% actuellement ; et un accès aux infrastructures d'hydrauliques villageoises à hauteur de 80% d'ici 2025 contre 39% actuellement.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement à travers le Ministère de l'Energie et des Ressources hydrauliques a notamment mis en place un projet dit « Accès aux Services de Base en Milieu rural et Renforcement de Capacités ». Ce projet sera mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale dans le respect des documents du projet notamment des accords de financement et les différents manuels, et conformément aux directives et procédures de la Banque mondiale. Les stratégies du Ministère dans les domaines du projet sont conçues au sein de la Direction Générale de l'Energie et de la Direction Générale des Ressources Hydrauliques.

Le Projet sera exécuté par une cellule mise en place spécialement à cet effet, avec des ressources humaines et financières qui lui seront spécifiquement dédiées.

Dans ce cadre, un Coordonnateur a été nommé et accomplira sa mission avec l'appui d'une structure spécialisée dans la gestion fiduciaire des projets (CNTIPPEE). Pour donner à la Cellule d'Exécution du Projet toutes les capacités nécessaires à la réalisation de sa mission, il est prévu de recruter un Consultant électricien spécialiste en électrification rurale. Le présent avis vise à informer les potentiels candidats.

**I. MISSION DU CONSULTANT**

Le Consultant électricien travaillera sous la supervision du Coordonnateur du projet et de la CNTIPPEE. Il aura pour mission principale contribuer et de contrôler l'exécution du volet approvisionnement en électricité du projet (conception, construction et mise en Exploitation & Maintenance des infrastructures d'électrification) dans les règles de l'art et conformément aux cahiers des cahiers validés par la Coordination technique du projet

**II. QUALIFICATION, EXPERIENCE ET APTITUDES PROFESSIONNELLES**

Le candidat devra avoir entre autres les qualifications et expériences suivantes :

- avoir un diplôme supérieur en Ingénierie dans une spécialité liée à l'énergie électrique, (minimum Bac + 4) ;
- disposer d'une expérience professionnelle minimale de 5 ans

dans le domaine de l'énergie électrique ; en plus, expérience en conception et installation de projets de systèmes photovoltaïques est envisageable

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID - Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville - Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : [tippee-gabon@cntippee.org](mailto:tippee-gabon@cntippee.org) et [ange.mavoungou@yahoo.fr](mailto:ange.mavoungou@yahoo.fr)

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT ELECTRICIEN (SPECIALISTE EN ELECTRIFICATION RURALE)** ».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE  
Adresse : Haut de Gué-Gué à 50 mètres avant le Lycée AWASSI B.P. : 22 Libreville - GABON  
E-mail : [tippegabon@cntippee.org](mailto:tippegabon@cntippee.org)  
Tel : 241 01 76 39 11 / +241 06 63 16 00 et doivent parvenir au plus tard le 09 Janvier 2017 à 10h00 (heure locale GMT + 1).